

L'implication idéologique et politique dans le génocide du père Guy Theunis de 1990 à 1994

En 1997, devant la Commission parlementaire du Sénat belge, le père Guy Theunis, ancien professeur au Grand Séminaire du Rwanda et très proche de l'ancien régime génocidaire rwandais, affirma que « *le génocide était inimaginable* ». André Louis, ancien secrétaire général de l'Internationale démocratie chrétienne (IDC) fit de même. Or, ces deux personnages étaient étroitement liés aux génocidaires et en connaissaient très bien le programme. Le père Theunis avouera plus tard qu'il savait, trois semaines avant le 7 avril, le but des extrémistes de la CDR¹ : « *recommencer les massacres de 1959* ». Il ne dit pas s'il approuvait ce projet, mais tout dans l'histoire de ce personnage le laisse supposer. En 1994, « la révolution sociale » devait donner au « problème tutsi » sa « solution finale ». C'était terrible, mais terriblement logique. D'où les mots d'ordre impératifs, lancinants, réitérés, de la RTLM et de Radio-Rwanda : « *n'épargnez pas les enfants !* ». D'où les précautions prises par l'État pour empêcher les Tutsi de s'échapper hors des frontières. Cette idée ne parasitait pas uniquement la tête des extrémistes hutu. Un Père français, l'abbé Maindron, s'emploiera à justifier cette logique monstrueuse, tout en inversant les rôles, transformant les bourreaux en victimes, rendant le génocide non seulement compréhensible mais nécessaire². Selon l'enquête du journal catholique *Golias*, le Père blanc italien Carlo Isaco Bellomi, présent au Rwanda depuis 1941 et participant actif des massacres précédents de 1959, 1961, 1963, 1965, sera à nouveau en 1994 à la tête des tueurs³. Ce prêtre originaire de Carvaggio, Bergamo en Italie, avait une autorisation de port d'arme du gouvernement. Il s'est ensuite caché à Brescia, toujours en Italie. « *Il aurait participé aux tueries de Rusumo, notamment ceux de sa paroisse (...) Non seulement pendant ses homélies, il prêchait avec virulence la haine et la chasse aux Tutsi, mais tout au long des mois d'avril à mai 1994, il stationnait à différentes barrières avec son fusil (...) accompagnés de tueurs qu'il aurait lui-même formés au maniement des armes* ». Un consensus s'était fait sur la nécessité d'agir cette fois de façon définitive, « *sans refaire l'erreur de 1959* », sans épargner les femmes et les enfants.

De 1990 à 1993, les anciens réfugiés tutsis d'Ouganda se heurtaient à l'intransigeance d'Habyarimana et de son *akazu* ou « maisonnée ». Celle-ci, composée de sa belle famille issue de la noblesse hutu, était la principale bénéficiaire de la corruption, des trafics et des détournements de l'aide internationale. Pilier de l'idéologie ethniste, elle craignait la concurrence de l'élite tutsi et refusait radicalement d'envisager tout partage du pouvoir. Les réfugiés avaient donc repris les armes pour rentrer au pays. Guy Theunis envoyait alors régulièrement à sa hiérarchie des télécopies co-signées de son supérieur le père Jef Vleugels (régional des Pères blancs), dénonçant « les exactions du FPR »⁴. Cette masse de dépêches

¹ Coalition pour la défense de la république, fraction la plus radicalement raciste de l'entourage du président Habyarimana, qui a été le fer de lance du mouvement Hutu Power et du génocide.

² Dans sa « Lettre d'un missionnaire à ses amis », paru en mai 1994 (de longs extraits sont donnés dans *Rwanda, l'Église catholique à l'épreuve du génocide*, ouvrage cité). Ce texte est à la base d'un article de la revue *Dialogue* et du livre, *Un prêtre dans la tragédie*, écrit avec le journaliste Nicolas Poincaré.

³ Enquête de Christian Terras, *Golias-Magazine* n°48-49, été 1996, page 109. Bellomi, Isaco Carlo, n°1121 sur la liste des génocidaires publiée par le gouvernement rwandais, était connu au Rwanda sous le nom de Bêrôme Carlisquia.

⁴ Le FPR, Front patriotique rwandais, est un mouvement d'opposition armée au régime d'Habyarimana, composés à l'origine de Banyarwanda (population rwandophone) venant d'Ouganda, comportant des exilés hutu mais surtout les fils des réfugiés tutsi ayant fui les massacres de 1959-1964. Le FPR est né de leur désir de rentrer au pays et de cesser de vivre en paria. Ce mouvement, caractérisé par son panafricanisme et

mensongères dispatchées dans les Agences, servait à alimenter la presse. Les deux compères y dissimulaient la réalité des massacres des civils tutsi qui se déroulaient à l'intérieur du pays, loin de la ligne de front⁵. Ils se contentaient de criminaliser le FPR alors qu'en réalité les exactions et crimes de guerres étaient moins le fait du FPR que de l'armée rwandaise et de son allié zaïrois. Le FPR, qualifié « d'agresseur », avait surtout le tort de remettre en question l'ordre racial de la République hutu, en professant le panafricanisme, le refus de l'ethnisme et de ses discriminations.

Au même moment se déroulait l'extermination du groupe des Tutsi Bagogwe dans le nord-ouest du Rwanda. Minorité dans la minorité, le groupe des Bagogwe était surtout composé d'éleveurs pauvres, avec très peu de bétail, voire plus aucun. Marginalisés depuis toujours, y compris du temps de l'ancien royaume du Rwanda, ils formaient une population sans défense, et surtout sans défenseurs. Ils ont été tués dans l'indifférence. Même les Bagogwe serviteurs et bergers des riches Hutu bakiga (sous groupe hutu du nord-ouest auquel appartient Habyarimana et son *akazu*) n'ont pas été épargnés. Désignés par la propagande comme « *peuplades Nilo-hamitiques de la région* »⁶, ils ont été exterminés avec les Bahima (autre sous groupe tutsi) en représailles à l'attaque du FPR, uniquement parce qu'ils étaient Tutsi, pour le crime d'être nés. Cela n'intéressait pas les Pères Theunis et Vleugels. La propagande étatique reprise partout, y compris dans les milieux catholiques européens, présentait ces massacres de population civile comme de « *légitimes représailles* » du « *peuple hutu* » contre des gens « *ethniquement complices* ».

Le témoignage d'un rescapé bagogwe montre que les massacres de 1990 anticipaient bien ce que sera le génocide :

« M. Hitimana a vu mourir ses six enfants et sa femme. Il s'était caché, car il pensait que comme en 1959 ou 1973, on pillerait seulement les maisons et les biens. A la rigueur, on tuerait les hommes. Il ne se doutait pas que la cruauté serait poussée au point de tuer des nourrissons. Son voisin a tranché la tête de sa femme d'un coup de machette, devant ses enfants, tandis que la femme de ce voisin tuait l'enfant qui était sur le dos de la victime. D'un coup de machette, cette femme a tué cet enfant, alors qu'elle-même en portait un du même âge sur son propre dos ! »⁷.

Quand l'extermination n'a pas été totale comme à Kibilira, le viol des filles Bagogwe et Bahima par les militaires « *est devenu une habitude, tolérée et même encouragée par les chefs* »⁸. Les méthodes d'élimination qui seront froidement appliquées, révèlent déjà l'organisation étatique de la machine à tuer :

« Le vieux bourgmestre M. Mathias Mpiranya, ancien député pendant la première République, trouva un moyen plus efficace pour liquider les indésirables. Il invitait tous les hommes du secteur y compris les Bagogwe dans un rassemblement politique. Arrivés à l'endroit indiqué, les victimes étaient désignées aux tueurs par le bourgmestre qui invitait ces derniers à exécuter immédiatement leur besogne »⁹.

le refus de l'idéologie ethniste, a été rejoint par des jeunes réfugiés tutsi du Burundi et du Zaïre qui ont fui les persécutions de 1973 au Rwanda.

⁵ Notamment leurs Fax des 10 et 23 mars 1992, démentant puis justifiant les massacres du Bugesera.

⁶ Document de l'État-major des Forces Armées Rwandaises, 21 septembre 1992, désignant « l'ennemi ».

⁷ *Rapport sur les Droits de l'homme au Rwanda. Septembre 1991 – Septembre 1992*, ouvrage cité.

⁸ *Ibidem*, page 128.

⁹ *Ibidem*, page 123.

Les groupes des Tutsi Bagogwe et Bahima ont toujours été historiquement indépendants du pouvoir central et d'ailleurs hors de tout circuit de pouvoir. L'élimination des Bagogwe s'est faite au vu et au su de tous. Sans problème. Comme l'explique un commerçant hutu de Ruhengeri : « *Il n'y a jamais eu beaucoup de Tutsi dans ce coin et nous les avons tués très vite, dès le début de la guerre [en 1990] sans histoire. Nous avons l'impression d'être invulnérables* »¹⁰.

L'extermination de ce groupe humain marginal a été le coup d'essai du génocide : c'était, en 1990, un « test en grandeur réelle », une mise au point des méthodes qui seront utilisées en 1994. La question des dirigeants hutu était celle-ci : si nous recommençons ce que nous avons fait en 1959 et 1963, aurons-nous le même soutien de nos amis ? Aux yeux des stratèges hutu, la réponse fut claire : ni les militaires français, nouveaux tuteurs politiques du régime, ni les autorités religieuses, ne protestèrent. « La solution finale au problème tutsi » était avalisée par le silence et l'indifférence des ecclésiastiques. Du côté français, l'accord était acquis : les massacres avaient lieu près du principal camp d'entraînement français au Rwanda : le camp de Bigogwe, sur la commune de Mutura¹¹. Ce test a permis d'évaluer la faisabilité et l'acceptabilité de la solution finale. En 1990 il y avait déjà des barrières et des fossés remplis de cadavres dans le Nord-Ouest du Rwanda (dans les communes de Mutura, Kanama et Rwerere). Citons le témoignage d'une rescapée¹². En avril 1991, elle fuit les massacres ethnistes du Nord-Est du Rwanda dans le minibus de religieux canadiens. Le minibus arrive à Ruhengeri, au croisement de la route de Kigali et de la montée vers les volcans :

« Là il y avait une queue de véhicules qui attendait un contrôle. La tension était à vous couper le souffle. De loin j'ai aperçu les autos blindées (...) avec comme chauffeurs des militaires blancs. Mes amis canadiens ont chuchoté : "les Français"... Nous avons vu les militaires qui contrôlaient, les miliciens qui tenaient les barrières en agitant les machettes dans tous les sens. (...)

Les prières ne venaient plus en moi, je me croyais déjà morte. On avançait d'un ou deux mètres après le départ d'une voiture. Je me suis rendue compte que parmi les militaires, il y avait aussi des Français qui demandaient les cartes d'identité des Rwandais où figurait la mention des races "hutu, tutsi, twa". Les Tutsi se faisaient sortir de la voiture et les militaires français les remettaient aux mains des miliciens qui les tuaient à coups de machettes et les jetaient (...) au bord de la grande route (...).

Malgré les consignes des frères de faire semblant de ne rien craindre, j'ai tout de même jeté un coup d'œil dans le rétroviseur de notre Hiace-minibus pour voir ce qui se passait dans d'autres voitures et j'ai vu un Tutsi qui se faisait sortir d'une voiture, un peu plus loin de la nôtre et après la vérification de sa carte d'identité, un militaire français et un autre officier rwandais l'ont donné aux miliciens qui ont commencé tout de suite, devant ces voitures, à le frapper de leurs machettes et avec les Ntampogano (gourdins) (...).

Quand j'ai vu cela j'ai regardé autour de nous dans la rigole où j'ai aperçu quelques corps (...). J'ai fermé mes yeux, notre moteur a tourné longtemps sans

¹⁰ Témoignage recueilli par Florence Aubenas, *Libération* du 11 juillet 1994.

¹¹ Ce n'est pas pour rien que le Tribunal pénal international pour le Rwanda ne prend pas en compte les crimes commis avant janvier 1994, sous présence française. Voir *La justice internationale face au drame rwandais*, sous la direction de Jean-François Dupaquier, Karthala, 1996.

¹² Immaculée Cattier, témoignage cité dans le communiqué de presse du 22 mars 2004 de la « Commission d'enquête citoyenne sur le rôle de la France durant le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994 », Paris les 22-26 mars 2004.

s'arrêter, et j'ai compris que nous avons eu l'autorisation de partir (...). Personne de notre voiture n'a commenté ce qui s'est passé, le frère directeur qui a juste demandé une petite prière dans nos cœurs pour ces gens qui se faisaient tuer. »

Ni les responsables internationaux, ni les dirigeants français ne s'en sont émus. Ces crimes étaient organisés par l'État : « *Tous les tueurs et organisateurs des tueries, maintenant identifiés, ont été nommés représentants du MRND dans leurs collines, comme s'ils avaient été récompensés pour leurs actes* »¹³. Un État envers lequel les seules attitudes autorisées étaient le respect et la crainte. Militaires et autorités n'ont eu aucun compte à rendre. L'impunité a été totale. La commission d'enquête de la FIDH a découvert des fosses communes en janvier-février 1993 dans la commune Kigombe-Ruhengeri, parmi celles-ci probablement celle utilisée pour les victimes des exécutions auxquelles Immaculée a assisté. L'évêque de Nyundo a bien essayé d'arrêter les massacres, sans y parvenir. Au contraire, l'abbé Gabriel Maindron, prêtre français arrivé au Rwanda en 1959 et dont nous avons déjà parlé, justifiera et couvrira le bourgmestre de Rutsiro, responsable de l'élimination de plusieurs centaines de Bagogwe. Nous reparlerons plus loin de ce prêtre, proche des extrémistes hutu de la CDR. En 1992, lors d'une messe à Murama, Gabriel Maindron laissera son ami l'abbé Urbain expliquer dans son homélie et devant lui, sa propre logique : « *Le FPR a attaqué et les Tutsi ont commencé à se réjouir. Les Hutu se sont fâchés et ils ont tué des Tutsi. C'est la colère légitime des Hutu qui s'est manifestée...* »¹⁴.

Après la lettre de carême de Mgr Perraudin de 1959 dénonçant la « race » tutsi, après le génocide qui en est la conséquence, la hiérarchie catholique continue trente cinq ans après, dans la voie de ce racisme. Ainsi, Mgr Phocas Nikwigize, évêque de Ruhengeri de 1968 à 1996, déclare à un journal flamand : « *Un Hutu est simple et droit mais un Tutsi est rusé et hypocrite. Il se montre bien, poli et charmant, mais quand le moment est venu, il fonce sur toi. Un Tutsi est foncièrement mauvais, non pas par l'éducation mais de par sa nature* »¹⁵. Promoteurs du fratricide rwandais depuis l'origine, les Pères blancs ont continué à faire de la surenchère raciste dans leur bulletin, y compris pendant le génocide : « *En Europe on se passionne pour la défense des minorités et l'on passe l'éponge sur l'extermination de la majorité. (...) Les Tutsi ont réussi à inféoder, noyauter toutes les organisations internationales. Même la presse et la radio Vatican (...) où ils ont su placer des abbés rwandais tutsi (...) qui faussent toutes les informations avec une habileté extraordinaire, orfèvres de la supercherie, fourbes et maîtres en intrigues. De jolies filles tutsi rwandaises ont infiltré les organisations humanitaires et conquis le terrain par leurs charmes inégalables* »¹⁶. On trouve donc dans un bulletin de prêtres missionnaires l'idéologie raciale hutu qui s'exprimait à satiété dans les journaux comme *Kangura*, y compris avec la composante sexuelle sur le fantasme des « femmes tutsi ». L'auteur de ce texte évoquant l'antisémitisme des années trente, est le Père Walter Aelvoet, exemple type du militantisme chrétien flamand pour la « cause hutu », celui même qui disait se réjouir des massacres de 1959 à l'encontre de « ces Tutsi qui présentent bien », qui parlent bien, comme les Wallons exécrés.

Les Pères blancs sont à l'origine de la revue *Dialogue*, l'un des principaux organes d'expression des membres de l'Église catholique au Rwanda. Son fondateur, l'Abbé Massion, était un prêtre proche des leaders du Parmehutu. Après le génocide, *Dialogue* a été relancée à Bruxelles par le Père Theunis et un groupe d'exilés hutu rwandais. La revue se caractérise par

¹³ *Rapport sur les Droits de l'homme au Rwanda. Septembre 1991 – Septembre 1992.*, ouvrage cité, page 104.

¹⁴ *Golias-Magazine*, n° 48/49, ouvrage cité page 72.

¹⁵ Mgr Phocas Nikwigize, *De Volkskrant* du 26 juin 1995.

¹⁶ Bulletin d'information africaine *ANB / BIA* des Pères blancs N° 257 du 1er mai 1994.

des écrits ethnistes et révisionnistes, dont certains rédigés par François Nzabahimana, ex-ministre de Habyarimana. Celui-ci est aussi le président du très négationniste RDR (Rassemblement pour le retour des « réfugiés » et la démocratie au Rwanda) qui rassemble quelques-uns des génocidaires notoires. La dérive ethnicisante de cette revue est, on ne peut mieux, illustrée par une récente note de lecture de mon livre, *La Nuit rwandaise*¹⁷. L'auteur révèle ses obsessions racistes dans la phrase suivante : « *Jean-paul Gouteux se sent aussi un bourreau de par ses frères de race, les Français...* ». Ramener une réaction citoyenne contre une complicité de génocide avérée de la part de l'État français, à une culpabilité liée à la « race », est tout à fait caractéristique de cette revue, arc-boutée sur l'idéologie raciale de la « cause hutu ». Ajoutons que la notion de « frères de race » ne s'oppose pas qu'à la citoyenneté, elle s'oppose aussi à une vieille tradition africaine : *So kwe so*, « un être humain est un être humain » comme on dit en Sangho (le sangho est la langue véhiculaire de la République Centrafricaine). *Dialogue*, qui est toujours distribuée au Rwanda par toutes les procures, a refusé mon droit de réponse, comme on pouvait s'y attendre¹⁸.

Le révisionnisme de *Dialogue* est bien résumé par l'explication du génocide selon le Père blanc Desouter, président du Comité des Instituts Missionnaires (en Belgique). Pour lui, le FPR est à l'origine du génocide : « *C'est un acte suicidaire que le FPR a commis vis-à-vis de ses congénères (sic)* », explique-t-il¹⁹. Par son offensive, le FPR a « *incité aux massacres tant de Hutu désespérés* ». Et puis, conclut-il cyniquement, « *il n'y a jamais eu autant de Tutsi au Rwanda qu'après les massacres* »²⁰. Dans le même registre, le génocide étant accompli, une trentaine de prêtres exilés au Zaïre (actuellement Congo Kinshasa) écrivent une lettre au Pape Jean-Paul II pour expliquer la situation : « *Les massacres qui ont eu lieu au Rwanda sont le résultat de la provocation et du harcèlement du peuple rwandais par le FPR. (...) Nous osons même affirmer que le nombre de Hutu civils tués par l'armée du FPR dépasse de loin les Tutsi victimes des troubles ethniques (sic)* »²¹. Après avoir déclaré devant les fosses communes que « *le sang des martyres est semence de chrétiens* »²², l'Église exprime la position du Vatican, à travers un article de *L'Observatore Romano* :

« Au Rwanda, une véritable campagne de diffamation contre l'Église catholique est en cours, afin de la faire apparaître comme responsable du génocide de l'ethnie tutsi, qui a ravagé le pays en 1994. (...) L'arrestation de Mgr Misago [évêque de Gikongoro, accusé de complicité dans le génocide des 150 000 Tutsi tués dans son diocèse], cinq années exactement après les massacres, doit être considérée comme le dernier acte d'une stratégie du gouvernement rwandais pour réduire ou éliminer le rôle conciliateur qu'a eu l'Église dans l'histoire du Rwanda, dans le passé et jusqu'à aujourd'hui, cherchant par tous les moyens à en salir l'image (...). Actuellement, l'attention de la population est polarisée sur le génocide de 1994. Il faut en réalité continuer de préciser qu'il y a eu au Rwanda un double génocide : celui contre les Tutsi (et certains Hutu modérés), commis à partir du 6 avril 1994, qui a fait plus de 500 000 victimes, et celui contre les Hutu, à partir d'octobre 1990 jusqu'à la prise du pouvoir par le Front patriotique rwandais (FPR) tutsi, en juillet 1994. Ce génocide

¹⁷ Dans *Dialogue* numéro 229, juillet-août 2002, article de Shingiro Mbonyumutwa.

¹⁸ Ce droit de réponse a été publié en revanche dans la revue *Liaison-Rwanda*, n°45 mars-avril 2003.

¹⁹ *Gazette de Lausanne* du 21 mai 1994.

²⁰ Interviewé par le journal belge *Vif Express* du 1^{er} octobre 1994.

²¹ Lettre du 4 août 1994 adressée au Pape par trente prêtres hutu, signée notamment par le prêtre Wenceslas Munyeshyaka, actuellement protégé par l'Église en France.

²² *La Croix* du 4 août 1994. Le cardinal Etchegaray, était en juin 1994 l'envoyé spécial du Pape au Rwanda, consultant du Conseil pontifical « Justice et paix ».

des Hutu s'est poursuivi dans la forêt zaïroise, où les Hutu en fuite ont été massacrés pendant des mois sans la moindre protection de la communauté internationale. Le nombre de victimes hutu s'élève à environ un million. Les deux génocides ont été horribles et les deux doivent être rappelés, si l'on veut éviter une propagande unilatérale »²³.

Ce texte affirme donc l'existence d'un deuxième génocide, des Hutu par les Tutsi, qui aurait été mené d'octobre 1990 à juillet 1994. Cette assertion répétée, et l'invocation d'un million de victimes hutu, n'ont aucune base historique²⁴. On retrouve donc ici mots pour mots la thèse des planificateurs du génocide des Tutsi : il ne serait que la réplique « du génocide des Hutu par les Tutsi », une autodéfense en quelque sorte. L'organe officieux de l'Église catholique, dans un article donné avec les trois astérisques (pour les initiés, ces signes désignent les échelons les plus autorisés de la Curie romaine) rejoint donc l'idéologie génocidaire, et la réalimente²⁵.

Jean-Paul Gouteux
Septembre 2005.

²³ « Génocide rwandais : dernier acte », *L'Observatore Romano*, du 19 mai 1999.

²⁴ Le bilan des représailles faites par le FPR, que nous ne voulons pas minimiser, est donné sans complaisance par l'historienne Alison Desforges dans *Aucun témoin ne doit survivre*, *Human Rights Watch Africa/FIDH*, Karthala, 1999, 933 pages..

²⁵ Voir *Billets d'Afrique*, août 1999.